



## Le dicton du mois :



« **Quand mars bien mouillé sera, beaucoup de fruits cueillera.** »

A l'occasion du printemps des poètes, une 2ième citation est proposée à votre imagination....

« **La vie offre toujours deux pentes. On grimpe ou on se laisse glisser** »

Pierre Herbey – Deux amis de toujours.

### En Vrac !!!

#### TAXE DE SEJOUR 2009

La taxe de séjour est toujours en vigueur sur notre commune ! Si vous êtes déjà déclaré(e), pensez à actualiser votre déclaration auprès de la responsable de l'Office de Tourisme\* ou de l'adjointe déléguée (Madame Sophie Krawczyk). Pour une première déclaration, vous pouvez retirer un formulaire à l'Office du Tourisme\*.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter Madame Karine Icard à l'Office de Tourisme au 04 90 05 84 31, ou Madame Sophie Krawczyk en mairie.

#### NOUVEAUX HORAIRES à l'OFFICE de TOURISME\*

Pour mieux répondre aux demandes et aux besoins de ses visiteurs, l'OT\* ouvre désormais ses portes selon les horaires suivants :

- de janvier à avril, et d'octobre à décembre : 9h00/12h30 13h30/17h

- mai, juin, septembre : 9h30/12h30 14h/18h

- juillet et août : 9h30/12h30 15h/19h

A noter également : du 8 juin au 26 septembre, l'OT\* vous accueillera le lundi, en plus des jours habituels d'ouverture (sauf lundis 13 juillet et 7 septembre).



#### TOURISME ET HANDICAP...

Etant labellisé « Tourisme et Handicap » depuis le 17 juin 2008, l'Office de Tourisme\* de Robion participera aux Journées Nationales Tourisme et Handicap le samedi 21 mars.

Plus de renseignements au 04 90 05 87 71.

#### LA VIE DES COMMERCES :

Mme Christine LAGACHE fait savoir qu'elle a repris le magasin "optique Dalmasso", 708 av. A Briand. Tel : 04 90 74 26 05

Rappel des heures d'ouverture :

Le lundi de 15h à 19h,

Du mardi au vendredi : de 09h à 12h30 et de 15h à 19h,

Le samedi : de 09h à 12h30.

PROVENCE MULTI MEDIA élargit son activité en vous présentant "La CYBERBOX", un cybercafé où vous pourrez avoir accès à internet, imprimer, scanner vos documents, jouer à des jeux en réseaux tout en profitant d'un large choix de boissons chaudes ou froides - Pour en savoir plus :

<http://cyberbox.fr>

Gregory Gros, Provence Multi-Media  
Florian Frayer, Cyber Box - 04.90.75.79.17 -

### Les Commissions vous informent ...

#### Commission environnement :

**Jean-Marie Lehourry, responsable :**

En 2003, le SIRTOM d'Apt a organisé une campagne de recyclage des déchets verts.

Pour se faire, des composteurs ont été distribués aux particuliers moyennant une participation de 18€.

Cette opération ayant obtenu un réel succès, elle va être reconduite en 2009.

Les personnes intéressées devront se faire connaître en mairie.

Les composteurs sont des bacs en bois d'une contenance d'un M3 (livrés pliés, il n'y a plus qu'à les assembler).

La transformation des déchets verts en compost se fait en quelques mois, l'intérêt est triple :

- moins de déchets dans les bacs à ordures ménagères,

- compost gratuit,

- le plaisir d'avoir contribué au recyclage.

Sensibilisez vos enfants à ces petits gestes qui les rendront responsables de leur environnement.

#### Commission Communale d'Action Sociale – CCAS

**Monique Joanny – Vice-présidente**

La tournée pour livrer à domicile les colis fort appréciés de



friandises aux personnes de plus de 80 ans s'est achevée courant janvier, y compris pour les robiennais résidant dans les maisons de retraites environnantes. Les intempéries avaient quelque peu perturbé l'emploi du temps des membres du CCAS, entraînant un peu de retard !

Merci à Jeanine et à Arlette pour nous aider à trouver les bénéficiaires lorsque les adresses sont défectueuses.

#### Communauté de Communes de Coustellet (C.C.C)

**Robert Frassi – Président**

#### Comité culture – Brigitte Montet et Sophie Krawczyk – déléguées

Dans le cadre des spectacles nomades, la scène nationale de Cavaillon et la CCC proposent le **mercredi 18 mars à 20h30** à la salle de l'Eden. « **Un monde presque parfait** » avec Soufian El Boubi, comédien et conteur. C'est un One man show en forme de cri du cœur, une divagation digression parsemée d'humour et de tendresse. Il crée un personnage composite qui entraîne le public dans un voyage entre réel et imaginaire, entre révolte et questionnements.

Réservation conseillée – renseignements : théâtre de Cavaillon au 01.90.78.64.64 [www.theatredecavaillon.fr](http://www.theatredecavaillon.fr) – Journal du théâtre « CHUT »

## Infos Mairie

La municipalité a mis à disposition des associations locales, deux grands panneaux d'affichage aux entrées de ville.

Seules les affiches au format 1,20m X 0.80m seront acceptées et merci de préciser la date souhaitée de mise en place et le jour de retrait des affiches.

Veillez formuler vos demandes par courrier auprès de l'adjoint responsable, Claude Pellegrini.

La commission communication utilisera également cet espace pour des informations municipales.

### INONDATIONS...LA SUITE

Le mardi 20 Janvier, Monsieur le Maire, ses adjoints et Michel Nouveau (conseiller municipal, membre de l'ASA et Président du Syndicat des Exploitants Agricoles) ont rencontré Jean-Louis Joseph (Président du Parc Naturel Régional du Luberon), Jean Grégoire (Directeur), et un technicien du parc et du Syndicat des Rivières(SR), J. Brichard.

Le lendemain, M. Frassi et les adjoints ont rencontré le Président du Syndicat des Rivières, M. Perello, et un technicien du syndicat, T. Corneloup ; A. Biscarat, M. Nouveau représentaient l'ASA du Coulon. A l'ordre du jour de ces deux rendez-vous, les inondations. Voici un compte rendu succinct du contenu de ces réunions.

Ce qu'il n'est pas possible de faire : Malgré une idée reçue, et bien que ce soit le souhait de beaucoup de gens, il est désormais impossible, depuis la **Loi sur l'eau de 1992**, de « gratter » le lit de la rivière pour en faire baisser le niveau.

Ce que le Syndicat veut faire : Depuis 2003, des travaux à grande échelle étaient prévus sur les berges. La deuxième tranche de travaux devait commencer en décembre dernier. Malheureusement, les inondations du 14 et 15/12 ont empêché cela. Actuellement, le syndicat effectue un état des lieux des berges, et souhaite comprendre toutes les causes du problème. En cause bien sûr on trouvera la capacité insuffisante du lit. De plus, le SR va, par tranche de territoire, entreprendre un nettoyage des berges, de végétaux principalement. Le but de tout ceci étant, selon le président du syndicat, de retrouver au plus vite le niveau de protection antérieur à la dernière crue.

Robion : à Robion le SR n'a encore pas fait d'état des lieux, ni de travaux de nettoyage : le maire précise qu'il aimerait que ce soit fait rapidement. Michel Granier insiste sur le fait que nous avons eu beaucoup de dégâts et de sinistrés également.

Agriculture : Michel Nouveau exprime son ressenti par rapport au fait que dans certaines zones les digues déversantes ont des effets catastrophiques sur les terres de certains agriculteurs. Ces derniers demandent à connaître la politique générale (va-t-on généraliser les digues déversantes?) car ils sont les premiers concernés, et savoir si les pouvoirs publics ont l'intention de prendre en compte les dommages causés sur les exploitations agricoles. Le maire exprime son soutien aux agriculteurs, et réaffirme qu'il faut songer à la question de leur indemnisation en cas de catastrophe, plus précisément en ce qui concerne celle de décembre dernier, car plusieurs agriculteurs robionnais ont perdu tout ou partie de leur récolte.

Digues : une réunion a eu lieu en préfecture le 02 février. De cette réunion est ressorti le message suivant : l'état souhaite que les communes prennent en charge financièrement l'entretien des digues.

### LE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER... en bref

**1. Création d'un huitième poste d'adjoint au maire** : Par 24 voix POUR (20 présents + 4 pouvoirs), 2 voix CONTRE (MM MARCELLIN et WATY) et 1 abstention (M. DE LUCA), **fixe** à huit le nombre des adjoints au maire, conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**2. Election d'un adjoint au Maire** : **procède** à l'élection d'un adjoint supplémentaire au scrutin secret et à la majorité absolue. Madame CASTEL-LEFEBVRE Véronique a obtenu : 25 voix. Ayant obtenu la majorité absolue, elle est proclamée adjointe au maire et est immédiatement installée.

**3. Indemnités de fonctions du Maire et des Adjoints** : par 25 voix POUR (22 présents + 3 pouvoirs) et 2 CONTRE (MM MARCELLIN et WATY), **décide** de fixer les taux respectivement applicables au maire et aux adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées, comme

suit : pour le maire, à 39,80 % du montant du traitement déterminé par référence à l'indice brut terminal de la fonction publique (indice brut 1015) ; pour le premier adjoint, à 37,20 % du montant de l'indice brut 1015 ; pour les 7 autres adjoints, à 22 % du montant de l'indice brut 1015. **Adopte** le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées conformément à l'article L. 2123-20-1 créé par l'article 78 de la loi du 27 février 2002, en pourcentage de la valeur de l'indice brut 1015 et dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale.

**4. Délégations consenties au Maire en application de l'article L.2122.22 du CGCT** :

A l'unanimité (24 présents + 3 pouvoirs), **décide**, pour la durée du présent mandat, d'autoriser Monsieur le Maire à accepter les dons et les legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

**5. Modification du tableau des effectifs théoriques du personnel titulaire** : à l'unanimité (24 présents et 3 pouvoirs), **approuve** la modification du tableau des effectifs théoriques du personnel permanent à temps complet et à temps non complet, à savoir : Création de poste à compter du 1<sup>er</sup> février 2009 : 1 poste de rédacteur à temps complet.

**6. Demande de DGE au titre de l'année 2009 - Réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI** : par 26 voix POUR (23 présents + 3 pouvoirs) et 1 abstention (M. WATY), **approuve** le plan de financement pour l'aménagement des locaux de l'immeuble CASTELLANI, non affectés au poste de police municipale, en cabinet médical, tel qu'il suit : montant des travaux TTC : 276 096,60 € ; plafond de la dépense subventionnable : 230 000,00 € ; DGE (35 % du HT) : 80 500,00 € ; part à la charge de la Commune : 195 596,60 €. **Sollicite**, auprès de l'Etat, la Dotation Globale d'Equipement (DGE) au taux de 35 %.

**7. Contractualisation 2003-2007 - Avenant 2008** : à l'unanimité (24 présents + 3 pouvoirs),

**s'engage** à réaliser, avant le 30 juin 2009 au titre de l'avenant 2008 de la contractualisation 2003-2007, les travaux et acquisitions suivants : Aménagement du stade Jean Noël (pare ballon) pour un montant HT de 29 650,00 € ; Extension du hangar municipal pour un montant HT de 40 007,25 € ; Acquisition de matériel roulant (camion, tracteur et tondeuse autoportée) pour un montant HT de 53 409,50 € ; Acquisition de matériel (broyeur professionnel) pour un montant HT de 1 447,55 €. Etant précisé qu'aucun coefficient ne sera appliqué au profit de la Communauté de Communes de Coustellet.

**8. Inondations des 14 et 15 décembre 2008 - Programme de solidarité en faveur des communes sinistrées - Demande d'intervention auprès du Conseil Régional** : à l'unanimité (24 présents + 3 pouvoirs), **approuve** le plan de financement des travaux de réparation des biens de la Commune sinistrés par les pluies et inondations des 14 et 15 décembre 2008 tel qu'il suit : montant des travaux TTC : 394 930,00 € ; aide du Conseil Régional 30 % du HT : 118 479,00 € ; aide du Conseil Général 30 % du HT : 118 479,00 € ; aide de l'Etat 63 482,00 € ; part restant à la charge de la Commune ; 94 490,00 €. **Sollicite**, auprès du Conseil Régional une aide financière de 30 % dans le cadre du programme de solidarité en faveur des communes sinistrées.

**9. Inondations des 14 et 15 décembre 2008 - Demande d'intervention auprès du Conseil Général** : à l'unanimité (24 présents + 3 pouvoirs), **approuve** le plan de financement des travaux de réparation des biens de la Commune sinistrés par les pluies et inondations des 14 et 15 décembre 2008 tel qu'il suit : montant des travaux TTC : 394 930,00 € ; aide du Conseil Régional 30 % du HT : 118 479,00 € ; aide du Conseil Général 30 % du HT : 118 479,00 € ; aide de l'Etat : 63 482,00 € ; part restant à la charge de la Commune ; 94 490,00 €. **Sollicite**, auprès du Conseil Général une aide financière de 30 %.

**10. Débat sur les acquisitions et cessions immobilières de l'exercice 2008** :

**Prend acte** de la tenue du débat sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2008 par la collectivité, tel que prévu par l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**11. Information sur les décisions du Maire** : Monsieur le Maire fait le compte rendu des décisions qu'il a été amené à prendre en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales : dans le cadre du droit de préemption urbain, par décision n° 2008/58, le maire a renoncé à l'acquisition de la propriété ci-après : Propriété bâtie sise à

ROBION, 57 rue Oscar Roulet, cadastrée section AW n° 20, d'une superficie de 47 m<sup>2</sup>, appartenant à Madame Claudie COUTEAU veuve COPPENS et sa fille Virginie COPPENS. Par décision n° 2008/54, le maire a été autorisé à signer le renouvellement, pour l'année 2009, du contrat de maintenance du Progiciel de gestion des Elections Politiques avec la société LOGITUD Solutions SAS sise Parc d'Activités Ulysse - 9 Avenue d'Italie - 68110 ILLZACH, qui s'engage à maintenir en bon état de fonctionnement le Progiciel, à corriger toutes anomalies de fonctionnement du progiciel maintenu, à effectuer la révision du Progiciel s'imposant à la suite d'un changement dans la réglementation en vigueur, et à assister téléphoniquement les agents du service « ELECTIONS ». Par décision n° 2008/55, le maire a été autorisé à signer un contrat pour la vérification périodique des installations électriques, des réservoirs d'air, des installations de gaz combustible, des appareils de levage, avec la S.A. SOCOTEC - Equipements Provence, sise Château Sec 11 - Le Provence 10 Traverse de la Gaye - 13297 MARSEILLE CEDEX 9, pour une durée de 5 ans. Par décision n° 2008/56, le maire a été autorisé à signer avec le Laboratoire Départemental d'Analyses sis 285 rue Raoul Follereau - BP 852 à 84082 AVIGNON CEDEX, une convention d'analyse pour les prestations effectuées à la cantine scolaire par le laboratoire, à savoir : réalisation d'une analyse bactériologique par trimestre, réalisation d'une lame de surface par trimestre, collecte des prélèvements et transport sous froid jusqu'au laboratoire. Le contrat est conclu pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Par décision n° 2008/57, le maire a été autorisé à signer avec la société SUD TELECOM, sise 148 rue du Grand Gigognan, BP 10976 - 84093 AVIGNON CEDEX 9, un avenant aux contrats de maintenance n° 19, 42 et 88 pour les matériels informatiques (serveur + PC + réseau inter sites) ayant pour objet la fusion des sociétés PROMETEL et SUD TELECOM. Par décision n° 2008/59, le maire a été autorisé à signer avec Mademoiselle Marie-Flore LAINE, demeurant chez Monsieur

REVENIAULT - Chemin de Sainte Anne à ROBION (84440), un bail professionnel pour la location d'un local de 35 m<sup>2</sup>, situé 68 Traverse du Docteur Illaire, dont la commune est propriétaire, afin d'y exercer son activité pour une durée de 6 ans. Par décision n° 2008/60, le maire a été autorisé à signer avec Monsieur Florian FRAYER, gérant de la société « Cyber Box » située 68 Traverse du Docteur Illaire à 84440 ROBION, un bail commercial pour la location d'un local de 30 m<sup>2</sup>, situé 68 Traverse du Docteur Illaire à 84440 ROBION dont la Commune est propriétaire, afin d'y exercer son activité pour une durée de 9 ans. Par décision n° 2008/61 le maire a été autorisé à signer avec Monsieur Grégory GROS, gérant de la société « Provence Multi Médias » située 68 Traverse du Docteur Illaire à 84440 ROBION, un bail commercial pour la location d'un local de 25 m<sup>2</sup>, situé 68 Traverse du Docteur Illaire à 84440 ROBION dont la Commune est propriétaire, afin d'y exercer son activité pour une durée de 9 ans. Par décision n° 2008/62, le maire a été autorisé à signer avec le Groupe SNEF, sis MIN Bât H2, 135 Avenue Pierre Sémard - 84000 AVIGNON et dont le siège social est situé à 13015 MARSEILLE - 87 Avenue des Sygalades, un contrat de maintenance de la signalisation tricolore, pour un montant de 5 160 € HT. Par décision n° 2008/63, le maire a été autorisé à signer avec la Société IDEX Energies, sise 72 Avenue Jean-Baptiste Clément - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, un contrat d'entretien de l'éclairage public pour l'année 2009. Par décision n° 2009/1, le maire a été autorisé à signer avec Mme Monique GUIGUE BONANSERA, architecte DPLG, un marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant de 17 850,00 € HT, pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI.

#### CHEQUES LOISIRS...ERRATUM

Depuis le 01 janvier 2009, les chèques loisirs ne sont plus à retirer en mairie. Les familles reçoivent directement les chèques chez elles (envoi de la CAF/MSA).

### Associations, la parole est à vous !

Information aux Associations... transmission par mail à : [robioninfo@mairie-robion.fr](mailto:robioninfo@mairie-robion.fr)



#### Comité Communal des Feux de Forêts :

Responsable : René Sanchez

Le saviez-vous ? 3 ans déjà que le CCFF en sommeil a été réactivé par la municipalité.

**SON ROLE :** Surveillance *en patrouilles* au pied du Massif des sentiers de Robion "limite MAUBEC et limite Les TAILLADES". but : éviter les départs de feux en les signalant au **112** et à M. le Maire. **Information** auprès des touristes en visite du rôle des CCFF et le pourquoi des interdictions.

**COMMENT :** A pied, en V.T.T ou à cheval (souvent par 2 quand cela est possible et surtout par sécurité).

**QUAND :** de fin JUIN à fin AOUT et exceptionnellement **mi ou fin septembre**.

**QUI :** Responsable : M. le Maire + l'adjoint chargé de la relation avec le bureau du CCFF

et de tous les membres. Composition du CCFF en 2008 : 27 personnes ( 23 hommes + 4 femmes).

**Bureau :** DORMEGNIE L. (règlement) - GUERIN R. (sécurité)- SANCHEZ R. (planning). membres : BEAUMIER G, BOUC C., BOUC A, CASANOVA G, CHARMETANT B, EZZOUAQ K, GRANIER Elisabeth, GRANIER M, HAUSSY Christine, HAUFFMAN A, IRIGOÏTI P, JOURDAN J.CL, KNAUFF F, KRAWCZYK R, LEROY P, LOHOU G, LESAULNIER H, MERY Betty, MURA L, POIROT J.CL, SIMON Julienne, SIMON M, TRIBLE J.L, VESPIER A.

**BILAN 2008 :** Contrairement à 2005, heureusement aucun départ de feux de 2006 à 2008. Pour la période du 1/07/2008 au 12/09/2008 :

**- 70 jours de patrouilles, 871 kms parcourus, sur 294 heures de patrouilles, entre 500 et 600 personnes vues et informées.** A l'action des CCFF s'ajoutent l'ONEF, DDAF, Gendarmerie (patrouille à cheval :Pégase), Police Municipale et APSSIF (Parc du Luberon).

A tous les membres du CCFF, **MERCI** de donner de votre temps, **MERCI** de vous investir pour protéger notre environnement, **MERCI** de votre volonté à me faciliter les plannings. Un peu en retard mais avec le coeur je vous dis "**BONNE ANNEE 2009**" à vous et vos proches.

**VOUS OUI LIREZ cet article !!! REJOIGNEZ-NOUS !** vous êtes retraités, vous travaillez et désirez participer aux patrouilles le samedi ou le dimanche, ETUDIANTS vous êtes en vacances durant cette période, APPELEZ la Mairie au **04 90 76 60 44** on vous indiquera la marche à suivre. Faites le maintenant... nous vous attendons pour 2009 ... A bientôt.

#### Judo club robionnais :

Il y avait beaucoup de monde ce vendredi soir au gymnase de CABRIERES D'AVIGNON où le judo club de Robion et la section de Cabrières avaient convié tous leurs pratiquants, parents et amis au traditionnel kami bi raki (cérémonie des vœux) et remise de grades pour les judokas. Pour bon nombre d'anciens ce fut un réel plaisir de remettre le kimono, pour les parents et amis une joie évidente que de voir leurs enfants partager l'activité avec les anciens et les ceintures noires, bref un bon moment d'émotion. Ensuite place aux discours de bienvenue et des souhaits des deux présidents de Cabrières et du judo club Robion ainsi que du professeur. Monique Joanny adjointe, représentant la municipalité se félicita de l'entente cordiale qui règne entre les deux clubs et indiqua tout le plaisir qu'elle avait à être parmi eux pour cette belle cérémonie. La soirée s'est prolongée ensuite à la salle de l'Eden pour le repas pris en commun et où toute la famille du judo a terminé très tard cette rencontre amicale qui en appelle d'autres mais de tout cela nous en reparlerons.

**Festival de Robion :** Pour fêter la St Patrick, l'association vous propose un repas - concert de musique irlandaise avec le groupe Erin's Trio accompagné d'une danseuse. Vendredi 20 mars à 19h30 à la salle de l'Eden. Ouverture billetterie 19h - Plat irlandais + concert : 10€ - (réservation conseillée) - enfants tarif réduit.

Renseignements à l'office de tourisme.

**Le comité des fêtes...**

...vous informe que le Ballet des Figues du 28/02/2009 est annulé.

**R.N.D**

Le samedi 7 février 2009, dans la salle du bassin de l'horloge, Robion Nature Découvertes a tenu son assemblée générale en présence de 57 adhérents, en présence de Monsieur le Maire.

Après lecture des différents comptes-rendus, approuvés à

l'unanimité, il fut procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

Le nouveau bureau est composé de : Roger GONZALEZ président, Guy RICARD vice-président, Suzanne DAUDE secrétaire, Maryse DONAT secrétaire adjointe, Évelyne PERRIN trésorière, Danielle RAVEL trésorière adjointe, Émile HOAREAU et Jean RÉGIS vérificateurs des comptes.

L'apéritif suivi d'un repas 'nature' a clôturé la soirée.

**Le calendrier de Mars**

Suivant la manifestation plus de détails dans les rubriques  
'Associations, la parole est à vous' ou 'Les Commissions vous informent'....

Plus d'informations à l'office de tourisme – 485 avenue Oscar Roulet ou sur le site [www.robion.fr](http://www.robion.fr)



**Première quinzaine** – avec la Bibliothèque – Printemps des poètes, mi-février un programme détaillé sera disponible à la bibliothèque, à l'office de Tourisme et à la mairie

**03** – ARCL/Marche – Mt Vaucluse, Arboretum, Combe de Lioux, St Lambert – Départ 13h

**Du 04 au 20** – Printemps des poètes - Expo « Autour de la poésie » à la Chapelle

**Du 04 au 20** – Printemps des poètes - Expo « l'écriture des poètes » à la bibliothèque

**07** – Printemps des poètes – « Sam'dit poésie » - bibliothèque – 10h30 - gratuit

**07** – Basket Club – Repas – Eden - 20h

**08** – RND – Tour du Vallon de Bérigoule – RV 13h30

**09** – Musibus – devant la mairie – 14h30 à 16h

**10** – Printemps des poètes – Brigade d'intervention poétique avec les enfants des écoles – dans les commerces - matinée

**13** – Printemps des poètes – Brigade d'intervention poétique avec les enfants des écoles – dans les commerces - matinée

**13** – Printemps des poètes – soirée café poétique - Eden – 20h30 - gratuit

**14** – ARDA – repas – Eden – 12h

**17** – Printemps des poètes – Vernissage expo et 'La poésie dite par les enfants' - Chapelle de l'Office de Tourisme – 18h

**18** – Spectacle Nomades « Un monde presque parfait » - Eden - 20h30 – durée 1h15

**20** – Festival de Robion – Repas concert Erin's Trio – Eden – 19h30

**21** – US Porte du Luberon – soirée dansante – Eden – 21h

**22** – US Porte du Luberon – match Robion / Etoile Aubune – stade Di Méco – 15h

**22** – RND – Vaison la Romaine- Crestet – RV 9h

**27** – Permanence parlementaire JC.Bouchet – salle Mistral – de 9h à 9h45

**28** – Fer à Cheval – Eden – concert Jazz en soirée

**29** – ARDA – Loto – Eden – 14h

**29** – Fer à Cheval – Baletti des jeunes – 14h à 19h – salle du Bassin



Prochaine parution  
du robion infos :  
Avril 2009  
Dépôt des articles  
avant le 09 Mars 2009

**Quelques dates en Avril**

**05** - Parlaren Roubioun après-midi récréatif avec Loulou Grégoire à 14h30 – salle de l'Eden

**05** – US Porte du Luberon – match Robion / Sorgue – stade Di Méco – 15h

**06** – Musibus – devant la mairie – 14h30 à 16h

**08** – Spectacle Nomades « Correspondances » - Oppède - 20h30

**10** – Don du sang- Eden – de 15h30 à 20h – [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

**11** – Fer à Cheval – concert – Eden en soirée

**Bibliothèque ... Printemps des poètes**

En quelques mot, la philosophie du printemps des poètes ...

Chez vous, au travail, à l'école, dans la rue ... offrez un poème, échangez vos poèmes, postez un poème, glissez un poème sous la porte, ceci ou cela mais donnez un poème à l'autre.

En cadeau ... une citation de Jules Renard « *Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe* »

**Animations ... expositions ... échanges et rencontres du 4 au 20 mars** à la bibliothèque, à l'office de tourisme, dans les commerces, à l'Eden .... Voir le programme détaillé disponible à l'office de tourisme, à la bibliothèque, à la mairie mais aussi sur [www.robion.fr](http://www.robion.fr)